

LA PRESENTATION DU BURUNDI

Centre Jeunes Kamenge

Par Claude NKURUNZIZA

PLAN DE PRESENTATION

- 1. LE BURUNDI,
- 2. Organisation CENTRE JEUNES KAMENGE,
- 3. ACTIVITE PHARE (Camp de travail et de Formation),
- 4. La Consolidation de la Paix.

BURUNDI (Histoire)

Le Burundi est un pays de l'hémisphère sud, situe entre les degrés 2.20 et 4.27 de latitude et entre 28.50 et 30.53 de longitude Est, dans la région des grands Lacs africains. Aux confins de l'Afrique orientale et de l'Afrique centrale, la république du Burundi est entourée au nord par le Rwanda, au sud Est par la république unies de Tanzanie et à l'Ouest par la république Démocratique du Congo. Ancien royaume du Burundi jusqu'à la fin du 19eme siècle, colonie allemande jusqu'en 1916, puis, colonie belge par le mandat en 1919 et par accord de tutelle en 1946, le Burundi est devenu un état indépendant le premier juillet 1962.

BURUNDI (Histoire suite)

- Au cœur de l'Afrique sur la rive Nord Est du Lac Tanganyika, le Burundi est un pays enclave et de petite taille, avec une superficie de 27 834 Km carre, dont un peu plus de 2000Km représentant la superficie des eaux territoriales du lac Tanganyika. Il se trouve à vol d'oiseau a environ 1 100Km de l'océan Indien et a plus de 2100 Km de l'océan Atlantique, et n'a pas de façade maritime, cet encavement constitue une véritable contrainte dans les échanges avec l'extérieur.
- Le Burundi est également situé sur la ligne de partage des eaux de deux bassins hydrographiques africains, à savoir : le bassin du fleuve Nil qui débouche dans la mer Méditerranée au nord – Est, et le bassin du fleuve Congo qui débouche dans l'océan Atlantique à l'Ouest.

BURUNDI (Histoire suite)

- **Le Burundi précolonial**

Le Burundi est un vieux Royaume dont l'origine remonte aux 16^{eme} – 17^{eme} siècles. Avant les conquêtes de Ntare Rushatsi, il était en petits royaumes avec des souverains qui administraient ces petites entités. Vers les années 1700, NTARE Rushatsi, venu du Buha, fonda la dynastie Ganwa et devint le premier roi du Burundi. Entre 1779 et 1852, grâce aux conquêtes du roi Ntare Rugamba, le royaume du Burundi s'agrandit pour atteindre les frontières actuelles, a l'exception du Bugufi qui fut rattaché à la Tanzanie en 1919. A la mort du Roi en 1852, son fils Mwezi Gisabo lui succéda. Contrairement à la période glorieuse du règne de son père, c'est sous Mwezi Gisabo que le Royaume subira l'invasion étrangère suivie de la perte de l'indépendance en 1903, malgré 7ans de résistance farouche. En effet, après avoir inflige une défaite aux arabes de Zanzibar et conduits par Mohamed bin Khalfan, dit RUMARIZA, en 1884, les troupes de Mwezi, avec leurs lances, arcs et flèches, ne purent empêcher les Allemands de pénétrer dans le royaume.

BURUNDI (Histoire suite)

La période colonial Quinze ans de protectorat allemand

- En 1896, le royaume de Mwezi fut envahi par les troupes allemandes avec la création d'un poste militaire de Kajaga, près du delta de la Rusizi. De 1896 à 1903, les troupes de Mwezi résiste entrent contre l'occupation allemande, mais le 06 juin 1903, après avoir échappé à la mort à Fota, le roi Mwezi accepta le traité de Kiganda et reconnu le protectorat allemand sur le Burundi. Le royaume venait de perdre son indépendance.
- Les Allemands inaugurerent dans le pays une politique d'administration indirecte repoussant sur le maintien des autorités coutumières. Sur le plan économique, ils venaient d'introduire le café, de fonder une nouvelle capitale à Gitega et de lancer les travaux d'un chemin de fer Tabora – Kagera, quand éclata la première guerre mondiale.
- Durant cette guerre de 1914 - 1918, l'Afrique orientale allemande fut isolée entre les territoires britanniques et belges. En 1916, les troupes belges attaquèrent le Rwanda et le Burundi en deux colonnes venues du Nord et du sud du lac Kivu. Vu l'infériorité numérique, les troupes allemandes, dirigée au Burundi par le major van Langenn, firent retraite sur Gitega puis vers l'Est. Les Belges occupèrent Bujumbura et Gitega à la mi-juin, et en septembre, ils atteignirent Tabora, après la défaite allemande, la convention ORTS-MILNER de mai 1919 entre le Belgique et la Grande Bretagne laissa le Rwanda-Urundi (actuel Burundi) à la Belgique et au titre de mandat (mais amputé de toutes les régions riveraines de la Kagera), pour terminer le chemin de fer anglais allant du Cap au Caire.

BURUNDI (Histoire suite)

- **Plus de 40 ans de domination Belge**

La période du mandant

- Apres avoir occupé militairement le Ruanda Urundi. La Belgique accepta le mandat d'administrer c territoire. Elle l'unit administrativement au Congo Belge le 21 Aout 1925. Le Ruamda-Urundi formait ainsi un vice gouvernorat général de cette colonie belge et en devenait en quelque sorte un appendice économique. La Belgique y instaura une administration dite INDIRECTE (Indirect rule). Sur le plan socio – économique, elle introduisit des mesures destinées à lutter contre les famines, les disettes et les épidémies et encourager la scolarisation des enfants pour laquelle elle bénéficia du concours des missions catholiques notamment. Elle mena une politique de mobilisation de la population autour des activités de production initiées, disait –on » dans l'intérêt des indigènes eux-mêmes »
- **La Tutelle belge**
- Apres la seconde guerre mondiale, le Burundi fut place sous le régime de Tutelle de l'organisation des Nations unies. La loi portant sur ct Accords de tutelle fut approuvée par l'Assemblée générale de cette organisation universelle le 13 décembre 1946. La Belgique accepta cette mission le 25 avril 1949. Elle s'engagea à assurer le maintien de la paix et du bon ordre et la défense du territoire. A favoriser la promotion du développement économique et social du Ruanda–urundi, et à préparer ce territoire a accéder a l'autonomie et a l'indépendance.
- Dès le 14 Juillet 1952, elle initia des mesures pour favoriser la démocratisation des institutions et de la vie politique, par la publication du décret sur l'organisation politique indigène qui permit d'organiser les élections des conseils de chefferies et de sous chefferies. D'autres mesures qui allaient dans le même sens furent prises par la suite, notamment celles qui avaient trait au transfert des pouvoirs de l'administration tutélaire aux autorités locales.
- Mais c'est surtout la formation des partis politiques et le rôle joué par l'ONU qui consentit au Burundi d'accéder a l'indépendance. Lors des élections du 18 septembre 1961, sous la supervision des nations unies, le parti Uprona, partisan d'une indépendance immédiate, remporta 58 sièges sur 64. Son leader, le prince Louis Rwagasore, fils du Roi Mwambutsa, fut choisi le 28 septembre 1961 par l'assemblée législative comme premier ministre pour former son gouvernement. Malheureusement, le prince Louis Rwagasore sera assassiné deux semaines après, le 13 octobre 1961, et le pays accèdera a son indépendance sans ce héros qui avait lutte pour l'indépendance de son pays. Les 27 juin 1962, l'assemblée générale de l'ONU adopta la résolution 1746(XVI) abrogeant la tutelle du Ruanda –Urundi et accordant ainsi l'indépendance a ce territoire le premier juillet 1962.

BURUNDI (Histoire suite)

- **La période après l'indépendance**
-
- Le Burundi accéda à l'indépendance comme une monarchie, avec son roi et un premier ministre. Au lendemain de l'indépendance, le pays tomba dans une crise politique avec des dissensions au sein de la classes politiques, entraînant une série de violences qui ont endeuillé le pays à plusieurs reprises (1965, 1969, 1988 et surtout 1972).
-
- Le 28 Novembre 1966, la monarchie fut abolie et le pays devint une république, la république du Burundi. Le multipartisme fut remplacé par le parti unique, l'UPRONA.
- De 1966 à 1987 se succèdent 3 régimes militaires issus de coup d'état, avant une nouvelle ouverture au multipartisme au début des années 1990.

BURUNDI (Histoire suite)

- **ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU BURUNDI**
- Sur le plan administratif, le Burundi est organisé en 17 provinces et chaque province est subdivisée en commune, soit 129 communes pour tout le pays. Le pouvoir exécutif est exercé par un président de la République élu au suffrage universel, deux vice-présidents de la république nommés, et les membres du Gouvernement. Le président NKURUNZIZA a été réélu en 2010 pour un mandat de 5 ans. La composition du Gouvernement est de veille à l'équilibre ethnique et de genre.
- Au niveau provincial, le pouvoir exécutif est délégué à un gouverneur de province chargé de coordonner les services de l'administration œuvrant dans la province.
- Le pouvoir législatif est exercé par le parlement qui comprend deux chambres : l'Assemblée nationale et le Sénat. La composition de l'Assemblée Nationale et du Sénat respecte aussi son équilibre ethnique et du genre.
- Au niveau local, les provinces sont subdivisées en communes, qui sont des collectivités territoriales décentralisées.



18/07/2025

2. CENTRE JEUNES KAMENGE

- Projet socio-éducatif de l'Archidiocèse Catholique de Bujumbura, le Centre Jeunes Kamenge (CJK), fondé en 1992 grâce au concours des Pères Xavériens, a pour but d'éduquer les jeunes des Quartiers Nord de Bujumbura à vivre ensemble et à se respecter mutuellement. Les objectifs poursuivis par le CJK sont les suivants:
- participer à la construction d'une société civile forte et organisée au Burundi.
- favoriser l'ouverture des jeunes aux messages de paix et à l'idéal démocratique
- rassembler les jeunes qui manifestent leur fatigue face aux multiples crises socio-politiques passées et les aider à exprimer leurs aspirations pour la cohabitation ;

2. CENTRE JEUNES KAMENGE(suite)

2.2. Offres et activités du CJK : Oasis de divertissement et de formation

- Les jeunes du centre se retrouvent autour de diverses activités didactiques (comme des cours), sportives, culturelles et (inter-)religieuses. Parmi ces diverses activités, citons : la lecture ou l'étude dans la salle de la bibliothèque, le cyber internet et la formation à l'informatique, la formation en langues et aux métiers (entrepreneuriat), les jeux de salles et de terrains, les tournois sportifs, les projections cinématographiques, les concerts et concours variés (dessin, poésie, danses modernes et traditionnelles), clubs de spectacles, le slam, le chant et les orchestres, les camps de travail et de formation en été. En plus d'être une structure culturelle, sportive et récréative, le CJK se veut être un lieu de rencontre et de fraternisation entre les jeunes, scolarisés et non scolarisés, venant de quartiers divers, différents par leur appartenance sociale, leur origine ethnique, religieuse et leur orientation politique. Le CJK est un lieu de formation et d'épanouissement social, bref : un havre de paix.

2. CENTRE JEUNES KAMENGE(suite)

- **2.3. Reconnaissance locale et internationale**
- Le CJK est très fréquenté et aimé par les jeunes. Depuis sa création jusqu'à la fin du mois d'août 2021, le CJK avait enregistré à son actif 51 728 membres (15 895 filles et 35 833 garçons), âgés de 16 à 30 ans, originaires de la ville Bujumbura et surtout des Quartiers Nord de Bujumbura. Au niveau de la Commune NTAHANGWA, et cela depuis plus de vingt années, le CJK est quasi l'unique organisation existante de l'encadrement permanent des jeunes. En cela, le CJK collabore avec l'administration à tous les niveaux (des quartiers aux ministères), mais aussi, de façon ponctuelle, avec l'une autre organisation locale ou internationale qui offre une opportunité de collaboration ou de partenariat.
- Grâce à cette méthodologie de rencontres formatives, l'expérience des jeunes s'enrichit grâce à l'engagement des responsables du Centre, des animateurs-encadreurs et des jeunes eux-mêmes. C'est ainsi que le CJK a été successivement lauréat de divers prix internationaux : Prix Bonta Ville de Udine (2000), Prix Right Livelihood Award et Prix Nobel Alternatif (2002), Prix de la paix (2019) et. Prix Takunda (2020). Il a été aussi objet de témoignages positifs de la part de multiples personnalités politiques et religieuses, de la société civile burundaise et d'institutions diverses internationales.

2. CENTRE JEUNES KAMENGE(suite)

- **2.4. Zones d'intervention et Volets des activités du CJK**
- Le CJK exécute ses activités d'encadrement des jeunes au siège même du Centre mais aussi dans les Zones et Quartiers Nord de Bujumbura. Ces activités se regroupent autour des quatre volets principaux suivants:
 - 1) **Volet « Paix et Réconciliation »**, considéré comme le pivot même du CJK. Il vise principalement la dynamique d'échange entre les jeunes, la population adulte et l'administration. Il comprend aussi d'autres projets très spécifiques et ponctuels tels que les camps de travail et de formation, les caravanes de la paix, ainsi que d'autres projets proposés par des partenaires éventuels.
 - 2) **Volet «Animation de Lutte contre le VIH/SIDA et Santé »**, dont le but est la conscientisation des jeunes et des adultes sur la prévention, la prise en charge des malades. Les jeunes deviennent, à leur tour, des sensibilisateurs.
 - 3) **Volet « Coordination des Associations des jeunes»** : Son objet est de consolider la paix à travers les micro-projets d'auto-développement. Les Associations des jeunes sont suivies et renforcées dans leurs capacités entrepreneuriales.
 - 4) **Volet « Radio Colombe FM »**, la première radio pour les jeunes et par les jeunes au Burundi, médium obtenu en 2014 grâce au Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). C'est une radio communautaire qui promeut le dialogue, contribue à la protection des droits des enfants et stimule la population à une culture de la paix. Pour le moment, elle diffuse de 14h à 20h (soit 6h au total), avec une couverture d'un rayon de 60 km.

2. CENTRE JEUNES KAMENGE(suite)

- **2.5. Vision, mission et valeurs du CJK**
- **Vision** : Jeunes engagés à bâtir un Burundi paisible, prospère et réconcilié.
- **Mission** : Former les jeunes à la promotion d'un leadership responsable et les aider à grandir et à apprendre à vivre ensemble.
- **Valeurs** : Fraternité et solidarité, acceptation mutuelle et cohésion sociale

3. ACTIVITE PHARE : camp de travail et de formation

- Chaque camp comporte habituellement deux moments importants : travaux manuels les avant-midis et la formation sur différents thèmes pendant les après-midis.
- Les travaux manuels comprennent les activités d'intérêt commun à travers l'assainissement des quartiers : curage des caniveaux, débroussaillage autour des infrastructures communautaires et les activités d'intérêt social. Par ces activités, il est heureux de constater que les jeunes participent avec enthousiasme au développement du pays et contribuent à l'entretien et la maintenance des infrastructures sociales de leur ressort. Les travaux seront axés sur le ramassage des déchets solides non biodégradables éparpillés un peu partout dans les quartiers.

3. ACTIVITE PHARE : camp de travail et de formation(suite)

- La formation, quant à elle, est axée sur des thèmes variés et d'intérêt général et les plus importants étant :
- Les droits de la personne humaine ;
- L'environnement ;
- L'entrepreneuriat ;
- La santé sexuelle et reproductive chez les jeunes et adolescents en particulier et de la population en général ;
- La paix et la cohésion sociale ;
- La résolution pacifique des conflits ;
- La non-violence active ;
- La guérison des mémoires blessées ;
- En marge de toutes ces activités de formation, il y a aura des activités culturelles, sportives et récréatives.

3. ACTIVITE PHARE :

Camp de travail et de formation(suite)

- **OBJECTIF GLOBAL**
- **Contribuer renforcement de la société civile et à la construction d'un climat d'acceptation mutuelle et de paix au Burundi en impliquant la participation de la jeunesse**

3. ACTIVITE PHARE : camp de travail et de formation(suite)

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS :

- 1200 jeunes campeurs en provenance des quartiers ;
- 300 autres personnes prestataires de camp (les jeunes Animateurs bénévoles, Animateurs Responsables salariés, les cuisiniers et les chargés de la propreté des lieux de rassemblement et des salles de réunion ;
- La population utilisant les places et les infrastructures sociales qui seront nettoyées.

4. LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

- Actuellement les militaires et les policiers burundais sont très actifs et opérationnels dans le processus de maintien et de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans les différents pays comme :
- *Les militaires (toutes catégories) interviennent dans les pays suivants :*
 - République une de Somalie,
 - République Centrafricaine,
 - République Démocratique du Congo
- *Les policiers (officiers) font intervenir dans les pays suivants :*
 - Le Soudan,
 - La cote d'ivoire,
 - L'Haïti.

4. CONSOLIDATION DE LA PAIX

- Actuellement les militaires et les policiers burundais sont très actifs et opérationnels dans le processus de maintien et de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans les différents pays comme :
- *Les militaires (toutes catégories) interviennent dans les pays suivants :*
 - République une de Somalie,
 - République Centrafricaine,
 - République Démocratique du Congo
- *Les policiers (officiers) font intervenir dans les pays suivants :*
 - Le Soudan,
 - La cote d'ivoire,
 - L'Haïti.

« Heureux les artisans de la Paix, car ils seront appelés fils de Dieu” Matthieu 5, 9

Je suis victimes directes de plusieurs violences de la crise Burundaise.

- Mon père a été brûlé vif par les militaires à Kamenge, en juin 1995,
- Mon grand frère a été tué par des baïonnettes par les militaires, Avril 1994,
- Pendant mon Service Civique Obligatoire(S.C.O), 1998 -1999, 6 attaqués des groupes rebelles sur notre position.

- En tant qu'activiste de la paix, j'avais pardonné à tous les bourreaux.
- Merci et d'avoir prêté une oreille attentive.

Claude NKURUNZIZA

BUJUMBURA – BURUNDI

Point Focal de Pax Christi au Burundi 2006 – 2023

Mail : nkurunzizac@gmail.com

What app : +257/ 79 94 41 94